RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00116
Numéro SIREN : 309 966 166
Nom ou dénomination : LA FOIR FOUILLE SA

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2021 sous le numéro de dépôt 6737

LA FOIR'FOUILLE SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 2.380.560 euros
Siège social : 30 Rue Maryse Bastié
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
309.966.166 R.C.S. Montpellier

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUILLET 2020

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Cyprien CHOUTET arrive à expiration ce jour, décide de ne pas le renouveler.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, à compter de ce jour, Madame Angèle MARTIN, domiciliée 46 Rue de l'Alma - 92400 COURBEVOIE, née le 15 juin 1994 à Montpellier (34), de nationalité française, en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Monsieur Emmanuel QUINIOU, Commissaire aux Comptes suppléant, arrive à expiration lors de la présente consultation, décide de ne pas le renouveler, l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant ne s'imposant désormais que si le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Le président du directoire



LA FOIR'FOUILLE SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 2.380.560 euros
Siège social : 30 Rue Maryse Bastié
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
309.966.166 R.C.S. Montpellier

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 24 JUILLET 2020

NOMINATION DU VICE-PRESIDENT DU CS

Il est rappelé que l'Assemblée Générale en date de ce jour a pris acte de l'arrivée à expiration du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Cyprien CHOUTET et n'a pas procédé à son renouvellement.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale a par ailleurs décidé de nommer pour 6 années Madame Angèle MARTIN en tant que nouveau membre du Conseil de Surveillance de la Société.

Constatant que le mandat de vice-président du Conseil de Surveillance de Monsieur Cyprien CHOUTET a également pris fin ce jour, le Conseil de Surveillance propose de nommer Madame Angèle MARTIN en remplacement, mandat que Madame MARTIN accepte expressément.

Après délibération, le Conseil de Surveillance décide de nommer Madame Angèle MARTIN, née le 15 juin 1994 à Montpellier (34000) et demeurant 46 rue de l'Alma 92400 Courbevoie en tant que vice-président du Conseil de Surveillance, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, cette dernière ne prenant pas part au vote.

Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet de faire tous dépôts et d'accomplir toutes formalités de publicité nécessaires.

Pour extrait certifié conforme
Le président du directoire